



Litige note d'hôtel absente

Par **Julien**, le **14/12/2009** à **11:18**

Bonjour,

Nous avons passé 48 heures à Paris. Un litige sur le tarif de la chambre est apparu au moment de payer. La patronne était absente.

Le réceptionniste, qui était son mari (suivant ses dires), nous a proposé de payer, et la patronne, (donc sa femme), à son retour, nous contactera pour ce problème, et nous enverra la facture. Nous avons donc payé en confiance.

Après huit jours d'attente, je l'ai contacté par mail pour savoir où en était donc ce litige, et depuis environ 10 jours pas de réponse, donc pas de facture.

Qui contacter pour avoir ma facture ?

Syndicat hôtelier, fédération hôtelière, ou autres ?

Merci de me répondre et bonne journée à vous.

Par **jeetendra**, le **14/12/2009** à **11:26**

[fluo]DGCCRF DU LOIRET[/fluo]
Immeuble le Coligny
122-124, Rue du Faubourg Bannier
45042 ORLEANS Cedex

Tél. 02 38 65 41 41

Bonjour, contactez la Dgccrf à Orléans et expliquez leur ce qui vous oppose à l'hôtelier, ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront à trouver une solution satisfaisante pour tous, cordialement.